



*Formation Accompagnement à
la certification Qualiopi*

ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION QUALIOPi

Intitulé de la formation : Accompagnement à la certification Qualiopi

Format de formation : 100% e-learning

Durée de la formation : 40 heures

Prérequis : Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou prérequis de niveau de formation spécifique.

Public visé : Toute personne souhaitant obtenir la certification Qualiopi (Référentiel National) pour son organisme de formation.

Objectifs :

- Comprendre l'intérêt de la certification Qualiopi pour la qualité de la formation en France.
- Comprendre l'intérêt de la certification Qualiopi pour les organismes de formation.
- Connaître les 7 critères Qualiopi.
- Comprendre la philosophie de chacun des 32 indicateurs Qualiopi.

Compétences et aptitudes visées :

- Finaliser son dossier de preuves pour la démonstration du respect de l'organisme de formation au Référentiel National Qualiopi
- Être préparé à la présentation du dossier auprès d'un auditeur Qualiopi

Bloc de compétences : Cette formation n'est pas accessible par blocs de compétences.

Débouchés :

- Formateur au sein d'un organisme de formation certifié Qualiopi
- Responsable d'un organisme de formation certifié Qualiopi

Documents remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation (Attestation de réussite au test final)
- Attestation d'assiduité

Tarif : 790,00 € TTC (exonérée de TVA en application de l'article 261 - 4.4 du Code Général des Impôts.)

Modalités d'accès : Inscription à tout moment sur notre site internet.

Délais d'accès :

- Accès immédiat (Financement personnel)
- Accès à réception de l'accord de prise en charge

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Plateforme LMS : Les fonctionnalités et les contenus sont adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes ayant un handicap auditif. Les vidéos peuvent être visionnées en activant les sous- titres.

Pour toute autre personne en situation de handicap, un référent est à votre disposition par mail ou sur l'outil e-learning.

Méthode et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Au moyen d'un accès e-learning à notre plateforme en ligne disponible 24h/24 et 7j/7 sur tout support (ordinateur, tablette, mobile, ...), le stagiaire étudiera l'ensemble des savoirs et techniques nécessaires au référentiel Qualiopi. Le temps minimum de formation est de 40 heures. Ce temps prend en compte :

- L'étude des cours sur e-learning
- Les contrôles de connaissances et études de cas fournis par l'organisme de formation

Votre formateur Marc FLON est à la disposition de chaque stagiaire pour toute question, par mail, tchat ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h, ou sur l'outil e-learning.

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, chaque apprenant devra passer un contrôle de connaissances.

Une validation des connaissances se fait à chaque étape de la formation pour notamment s'assurer de la qualité de l'apprentissage.

Taux de réussite à la formation :

100 % de nos apprenants ont obtenu la certification Qualiopi.

Programme :

1. L'information au public : Comment présenter sa formation via ses supports de communication

- La bonne information du public
- La présentation des indicateurs de résultat
- La présentation du taux d'obtention des certifications

2. Adapter la prestation aux objectifs poursuivis

- L'analyse du besoin des bénéficiaires
- La présentation du taux d'obtention des certifications
- L'analyse du besoin des bénéficiaires
- Définir les objectifs de la prestation
- Déterminer les contenus et les modalités de la formation
- Déterminer les contenus et les exigences
- Fixer le positionnement à l'entrée

3. Accueillir, suivre et évaluer le public bénéficiaire

- Fixer les conditions de déroulement de la formation
- L'adaptation de la prestation aux bénéficiaires
- Assurer l'atteinte des objectifs
- Assurer l'engagement des bénéficiaires
- Assurer la coordination des apprentis
- Permettre l'exercice de la citoyenneté
- Rappeler les droits et devoirs de l'apprenti
- Présenter le bénéficiaire à la certification

4. Assurer l'adéquation des moyens

- Les moyens humains et techniques mobilisés
- Assurer la coordination des acteurs
- Mise à disposition des ressources pédagogiques
- Encadrer les personnels dédiés

5. Assurer et vérifier la qualification du personnel

- Les compétences des acteurs
- La gestion des compétences

6. L'investissement de l'organisme de formation dans l'environnement professionnel

- La veille légale et réglementaire
- La veille des emplois et métiers
- La veille technologique et pédagogique
- Le traitement des bénéficiaires en situation de handicap
- La disposition sous-traitance
- Les formations en situation de travail
- L'insertion professionnelle

7. La gestion des appréciations des bénéficiaires et le processus d'amélioration continue

- Recueillir les appréciations
- Traiter les réclamations
- Engager une démarche d'amélioration continue